

COMMUNE DE BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE VILLEFRANCHE

CANTON
DE BELLEVILLE-EN-
BEAUJOLAIS

OBJET :

CA 2023

DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du : 05 mars 2024

Date de convocation du C.C.A.S. : 29 février 2024

Nombre de Membres en exercice au jour de la séance : 17

Président : Monsieur Frédéric PRONCHERY.

Vice - Présidente : Madame Monique JACOB.

Secrétaire élu : Madame Brigitte JULIEN

Membres présents :

Mmes BENACEUR, DESCOMBES, EL ABED, FLAMAND, JACOB, JULIEN, LAVEIX, LEPRETRE – Mrs. BERGERET, FOREST, PRONCHERY, TATU.

Membres absents :

Mmes BIOSA (pouvoir donné à Mme LAVEIX), LEDY -
Mrs DEROT (pouvoir donné à Mme JACOB), LICHANI (pouvoir donné à Mme LEPRETRE), MAHUET.

Monsieur Frédéric PRONCHERY, Président du CCAS, présente à l'assemblée délibérante le compte administratif 2023.

Il se retire de la salle des délibérations.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents,

Approuve le compte administratif de l'exercice 2023, joint en annexe, qui se présente comme suit :

- Dépenses de fonctionnement :	110 247.72€
- Recettes de fonctionnement :	143 624.00€
Soit un excédent qui ressort à :	33 376.28€

Décide de reprendre ce résultat en excédent de fonctionnement reporté au budget primitif 2024.

- Dépenses d'investissement :	430€
- Recettes d'investissement :	430€

Ainsi, fait et délibéré, les jour, moi et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Frédéric PRONCHERY,
Président du CCAS.